



fermeture d'un compteur d'eau

Par **sandmicha**, le **31/01/2021** à **11:03**

Bonjour - j'ai vendu la maison de ma mère, décédée, et je me demande si j'ai le droit de résilier l'abonnement d'eau tant que je suis encore le propriétaire de la maison. L'état authentique de vente sera définitivement signé fin février, c'est à ce moment là que la maison ne sera plus à mon nom. Merci pour votre réponse.

Par **youris**, le **31/01/2021** à **12:06**

bonjour,

comme propriétaire, vous pouvez demander la résiliation du contrat de fourniture d'eau.

pour éviter toutes constatations, je vous conseille de résilier les abonnements en cours et de relever vous-même les index des compteurs.

par courtoisie, vous pouvez informer vos acquéreurs de ces résiliations.

salutations